



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Environnement et sécurité

de l'Université du Littoral Côte
d'Opale - ULCO

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes

Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université du Littoral Côte d'Opale – ULCO

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Environnement et sécurité en agroalimentaire

Secteur professionnel : SP2-Production et transformations

Dénomination nationale : SP2-5 Industrie agro-alimentaire, alimentation

Demande n° S3LP150008368

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : IUT Boulogne (ULCO).
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle *Environnement et sécurité en agroalimentaire* forme des professionnels spécialisés dans les domaines de la qualité, la protection de l'environnement et la sécurité des biens et des personnes dans le secteur de l'agroalimentaire. Les métiers visés sont adjoint ou responsable qualité-sécurité-environnement selon la taille de l'entreprise.

Ouverte en 2007, la licence est portée par le département *Génie biologique* de l'IUT de Calais-Boulogne. Elle est accessible en formation initiale et continue par contrat de professionnalisation. Elle contribue à l'offre des formations professionnalisantes de DUT de l'université. Seule de sa spécialité au niveau régional, elle est particulièrement bien insérée au niveau local en faisant partie du pôle de compétitivité Aquimer.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale

Implantée à Boulogne sur mer, au niveau de la plus grande plate-forme européenne de transformation de produits de la mer, la licence professionnelle est conçue pour former des cadres intermédiaires, professionnels de la gestion du risque, secteur en pleine évolution, notamment en agroalimentaire. Les méthodologies étudiées, assez transversales, peuvent toutefois être utilisées dans des domaines autres.



Le programme pédagogique aborde bien les différentes facettes du métier visé en insistant sur les aspects législatifs et méthodologiques. La part des professionnels intervenant dans la formation et notamment dans le cœur de métier est importante et de qualité (environ 50 % du présentiel). Le projet tuteuré, d'un volume de 150 heures représente un réel investissement de la part des étudiants et est adapté à l'alternance. Un stage long de 20 semaines (dépassant ainsi le cadre décrit dans l'arrêté du 17 novembre 1999), portant sur une problématique cohérente avec la spécialité conforte l'aspect professionnalisant.

Le taux de réussite à la licence est excellent mais le nombre d'étudiants inscrits reste peu élevé (entre 14 et 19). Cet état de fait est surtout dû à un nombre de candidatures faible, voire très faible (souvent inférieur à 50). Les étudiants sont recrutés sur la base de leur projet professionnel et proviennent pour l'essentiel de DUT et de BTS. Chaque année, deux à trois étudiants sont en contrat de professionnalisation mais aucune demande de validation de la LP par VAE ou VAP n'a eu lieu sur la période considérée. On peut, par conséquent, s'interroger sur les moyens mis en œuvre pour faire connaître cette formation.

Les étudiants semblent s'insérer assez rapidement dans le monde du travail et occupent des postes en adéquation avec leur formation, et souvent en liaison forte avec le domaine de la qualité. Les secteurs d'emploi sont plus vastes que l'agroalimentaire. Toutefois, au vu du faible nombre de retour d'enquêtes (respectivement 8 et 11 réponses pour les diplômés de 2008 et 2009) et l'absence de données à court terme (6 à 12 mois après l'obtention du diplôme), il est difficile, voire impossible de généraliser le devenir des diplômés et de suivre l'évolution de l'employabilité.

Pour les mêmes raisons, on ne peut être objectif sur les poursuites d'étude effectuées. Celles-ci ont lieu en grande majorité en école d'ingénieurs ou en master professionnel en continuité avec la formation de LP.

Même s'il n'existe pas de convention avec les milieux industriels, les liens entre la formation et les professionnels sont forts et se traduisent par une implication importante de leur part dans l'enseignement et l'aide à la prise de décision dans l'actualisation des besoins de la formation.

Cette évolution nécessaire de la formation en fonction des nouvelles exigences réglementaires et des besoins en emplois n'est pas formalisée par un conseil de perfectionnement.

- Points forts :
 - Programme pédagogique en bonne adéquation avec le métier visé.
 - Forte présence de professionnels.
 - Peu de données sur le devenir des étudiants.

- Points faibles :
 - Absence de conseil de perfectionnement.
 - Candidatures et effectifs faibles.

- Recommandations pour l'établissement :

Un travail de communication doit être effectué afin de développer l'attractivité de la formation et ainsi, augmenter sensiblement en quantité et en diversité le nombre de candidatures.

Un suivi plus actif du devenir des étudiants et l'existence d'un conseil de perfectionnement impliqué dans l'animation de l'équipe de formation, peuvent être des outils utiles pour dynamiser la formation.



Observations de l'établissement

Division des Etudes et de la Vie Etudiante
1, place de l'Yser BP 1022
59375 Dunkerque Cedex 1
Tél : 03.28.23.73.73
Fax : 03.28.23.73.95
president@univ-littoral.fr

Dunkerque, le 02 avril 2014

Le Président de l'Université du Littoral Côte d'Opale
à
Monsieur le Président de l'AERES

Objet : Remarques rapport d'évaluation Licence Professionnelle

V/Réf. : JMG/2013/N°99

Affaire suivie par Estelle Sirmon

N/Réf. : LB/SB/CV/7807

Affaire suivie par Laurent Barra

Monsieur le Président,

Les équipes pédagogiques ont pris connaissance des rapports de l'AERES sur les Licences Professionnelles délivrées à l'Université du Littoral Côte d'Opale.

Je vous informe qu'aucune remarque n'est à transmettre par notre établissement pour les licences professionnelles suivantes :

- Licence Professionnelle Industrie Agro-alimentaire, spécialité Environnement et Sécurité
- Licence Professionnelle Electricité Electronique spécialité Technologies Avancées de l'Electronique des Communications
- Licence Professionnelle Structures Métalliques spécialité Conception et Calcul Assistés par Ordinateurs
- Licence Professionnelle Productions Animales spécialité Métiers du Conseil en Elevage, Production Laitière
- Licence Professionnelle Electricité Electronique spécialité Energies renouvelables appliquées à l'habitation et au bâtiment industriel
- Licence Professionnelle Industries Chimiques et Pharmaceutiques spécialité Contrôle, Conduite et Sécurité des Installations Chimiques
- Licence Professionnelle Production Industrielle spécialité PRIME
- Licence Professionnelle Hôtellerie et Tourisme spécialité Gestion Touristique et Hôtelière
- Licence Professionnelle Gestion des Ressources Humaines spécialité Assistant Gestionnaire de Ressources Humaines en PME
- Licence Professionnelle Management des Organisations spécialité Gestion PME/PMI, Management, Création et Reprise/Transmission
- Licence Professionnelle Commerce spécialité Techniques Commerciales Industrielles – Chargé d'Affaires

Veuillez recevoir, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Roger DURAND

